

PV de réunion de travail et de concertation entre Madame La Doyenne de la Faculté Des Langues Etrangère, son staff et le représentant du syndicat des Enseignants Universitaire, Université Oran2

Membres présents :

- La Doyenne De La Faculté Des Langues Etrangères.
- Le représentant du syndicat.
- Le Vice –Doyen chargé de scolarité.
- La Vice Doyenne chargée poste –graduation.
- La responsable de domaine.
- Le Secrétaire Générale De La Faculté Des Langues Etrangères.

Lors de la réunion plusieurs points ont été débattus :

- 1. Service de la post graduation :** Le représentant syndical a transmis les doléances verbales de certains directeurs de recherche et doctorants concernant la procédure de soutenance via Progres, qui, pour eux prend du temps.
La vice Doyenne chargée de la post graduation a expliqué minutieusement cette procédure en insistant sur le fait que tous les dossiers sont traités et débloqués automatiquement. Elle a aussi expliqué que beaucoup de problèmes rencontrés par les membres du jury , encadrant et experts, ainsi que par les doctorants sont soit d'ordre purement techniques ou sont dû à la non maîtrise de certains enseignants de Progres. Certains enseignants encadreurs mettent beaucoup de temps à déposer leurs rapports et beaucoup de fois se trompent de fichier ce qui nécessite automatiquement un retour phase et le lancement à nouveau de l'opération et c'est ce qui prend, des fois du temps.
Le service de la post graduation reste à la disposition des enseignants et des doctorants pour toute information sachant que l'accompagnement de ces derniers se fait à distance depuis le lancement de cette procédure (par échanges de mails)
- 2. Les stages de perfectionnement à l'étranger :**
Le délai de traitement des dossiers dépend en grande partie du visa du contrôleur financier et non du staff administratif de la faculté. Quant à la délivrance des dossiers de stage, Mme la Doyenne a donné comme date butoir le lundi 16 octobre 2023.
- 3. La graduation :**
Après que le représentant syndical ait transmis les doléances verbales des enseignants quant à la confection des emplois du temps, Mme la Doyenne a insisté sur la difficulté de cette tâche, tout en remerciant son staff administratif pour tous les efforts consentis, . Elle

a expliqué que la confection des emplois du temps dépend en grande partie des locaux pédagogiques et du nombre important des étudiants tout en sachant que l'administration est à cheval sur l'application de la réglementation en vigueur.

4. Journées de réception de la doyenne :

Suite à la demande du représentant syndical concernant les jours de réception, la doyenne a affirmé que depuis son installation, son bureau a toujours été ouvert tous les jours pour tout le monde, enseignants, ATS et étudiants

5. Prochaines réunions syndicales enseignants :

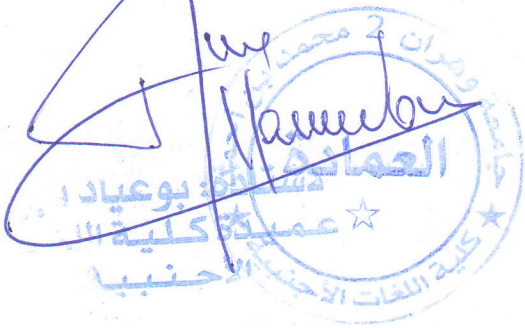
La prochaine réunion avec Mme la Doyenne se fera le mois de novembre. A cet effet, un calendrier de rencontres sera établi conjointement et sera publié sur le site officiel de la faculté. Mme la Doyenne et son staff ont insisté sur l'importance du dialogue et affirment qu'ils restent toujours à l'écoute.

Elle insiste sur l'importance de l'écrit dans les doléances pour que ces dernières soient prises en considération

Le syndicat remercie le secrétaire général de la faculté des langues étrangères pour son assistance logistique à chaque fois qu'on le sollicite

Oran le 10 octobre 2023-10-12

Mme La Doyenne de la FLE



Monsieur le SG du syndicat enseignants

